



# Le p'tit Hombourgeois 2024



# SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Budget communal – M51 – Résultat 2023
- Hombourg-Budange passe aux led et réduit l'éclairage public
- Chasse communale
- Lotissements-Projet lotissement
- Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Plan Communal de sauvegarde
- Rentrée scolaire 2023/2024
- Village propre
- Conseil de fabrique de Kédange-sur-Canner /Hombourg-Budange
- Décharge sauvage
- L'échiquier de la forêt
- Les gardiens du moulin
- Hombourg-Budange et le Moto-Cross
- Quand la fête bat son plein !!!
- Liberty Run & Bike monte en puissance
- Association 3<sup>ème</sup> âge et amitié
- Et une de plus !
- Journée trajectoire
- Brioche de l'amitié: un succès populaire
- Cérémonie du 11 novembre
- Repas de fin d'année
- Magie, humour et poésie
- Obligation de taille et d'élagage de haies des propriétaires riverains
- Hombourgeois, Hombourgeoises (la plainte des réseaux sociaux)
- Les encombrants ménagers
- Reports de collecte
- Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables
- La salle des fêtes se refait une beauté
- Projets à venir
- Etat civil
- Informations urbanisme
- Numéros utiles
- La légende la vierge maudite
- Remerciements

# LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs, chers amis, chères amies,

L'année 2023 s'est achevée dans un climat particulièrement morose, à l'image de la météo qui semble lui donner raison !!!

Les guerres incessantes partout dans le monde, le dérèglement climatique, les problèmes de pouvoir d'achat, de santé, d'insécurité de pauvreté dans notre propre pays et dans le monde inquiètent particulièrement les Français et pèsent sur notre moral.

Malgré tous ces problèmes, il nous faut trouver la force de continuer et espérer que des solutions soient trouvées par nos dirigeants et ceux de tous les autres pays car l'avenir risque d'être encore bien plus compliqué pour nous et surtout pour les générations à venir !!!

Notre commune n'est pas épargnée. Nous sommes également confrontés aux augmentations incessantes. Nous faisons de notre mieux pour maintenir le cap, réaliser les engagements pris en début de mandat. Grâce à l'effort collectif, le budget énergie est parfaitement maîtrisé, la salle des fêtes sera entièrement rénovée avant la fin du mandat, de nouvelles associations voient le jour !!!

Pour autant, nous devons revoir nos prétentions concernant les nouveaux projets. En effet, les lotissements prévus ne seront pas finalisés sous notre mandat et sans ces recettes il sera difficile de financer certains travaux. Les études sont lancées et nous aurons à décider de leurs possibles réalisations avant la fin du mandat. Vous trouverez toutes les explications dans notre bulletin. J'espère que vous en apprécierez le contenu et vous invite à le lire avec attention.

Les agents municipaux et l'ensemble du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente année 2024.

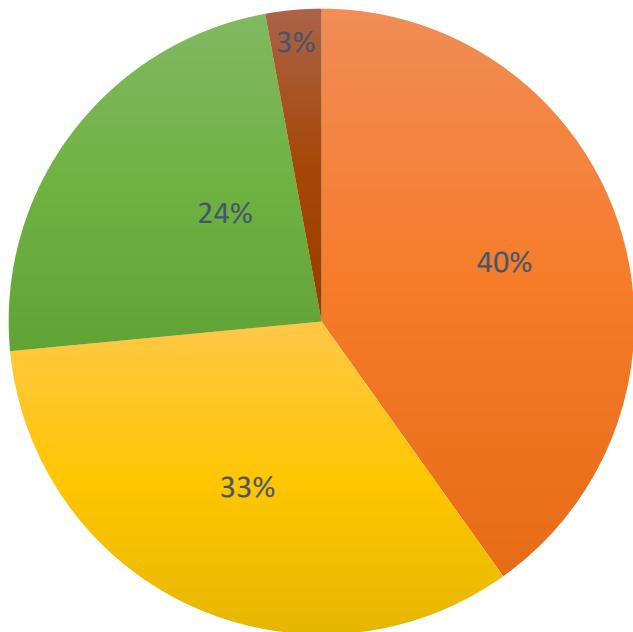
Didier HILBERT, maire

# BUDGET COMMUNAL – M51

## Résultat 2023

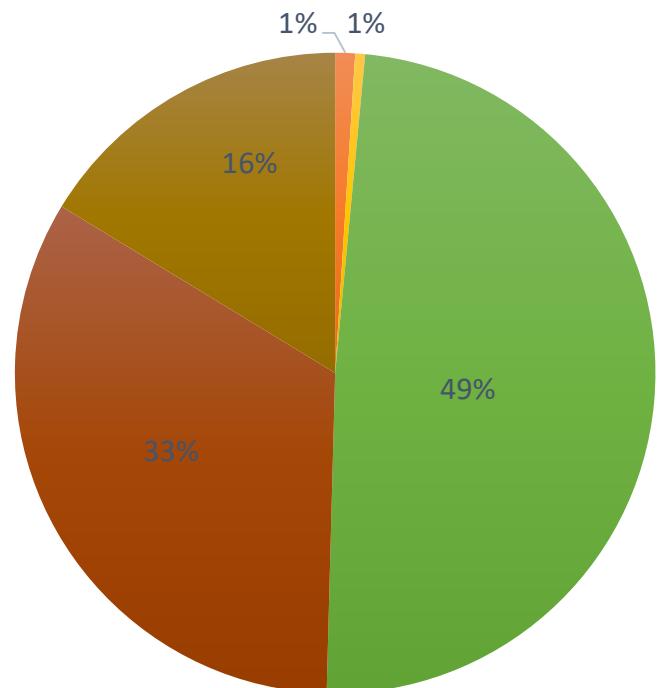
### Fonctionnement

Dépenses = 275 598,42 €



- Charges à caractère générale
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières et exceptionnelles

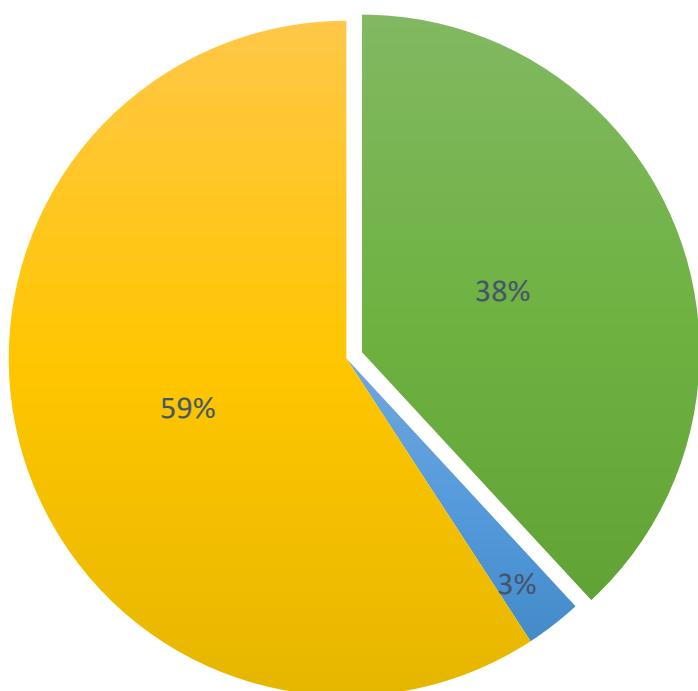
Recettes = 410 186,95 €



- Attenuation de charges
- Produits, services, domaine et vente diverses
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

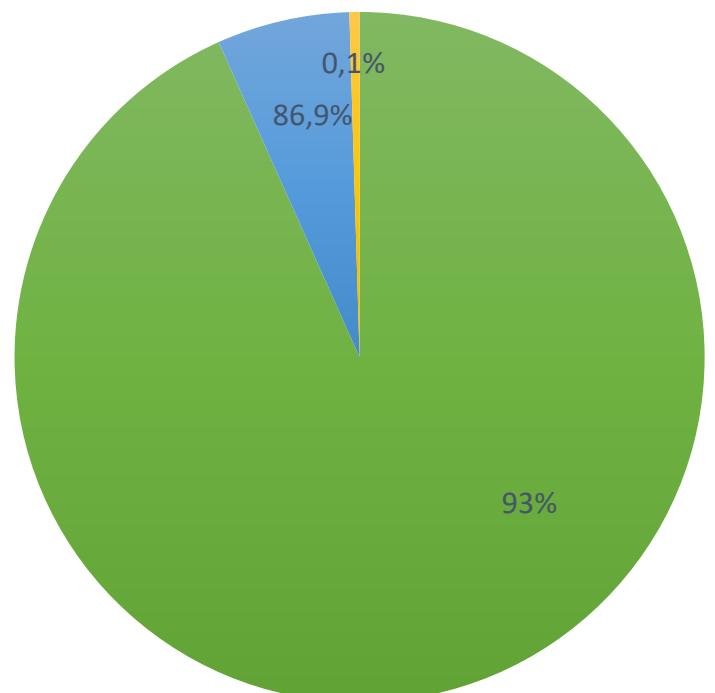
### Investissement

Dépenses = 156 533,58 €



- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

Recettes = 141 488,04 €



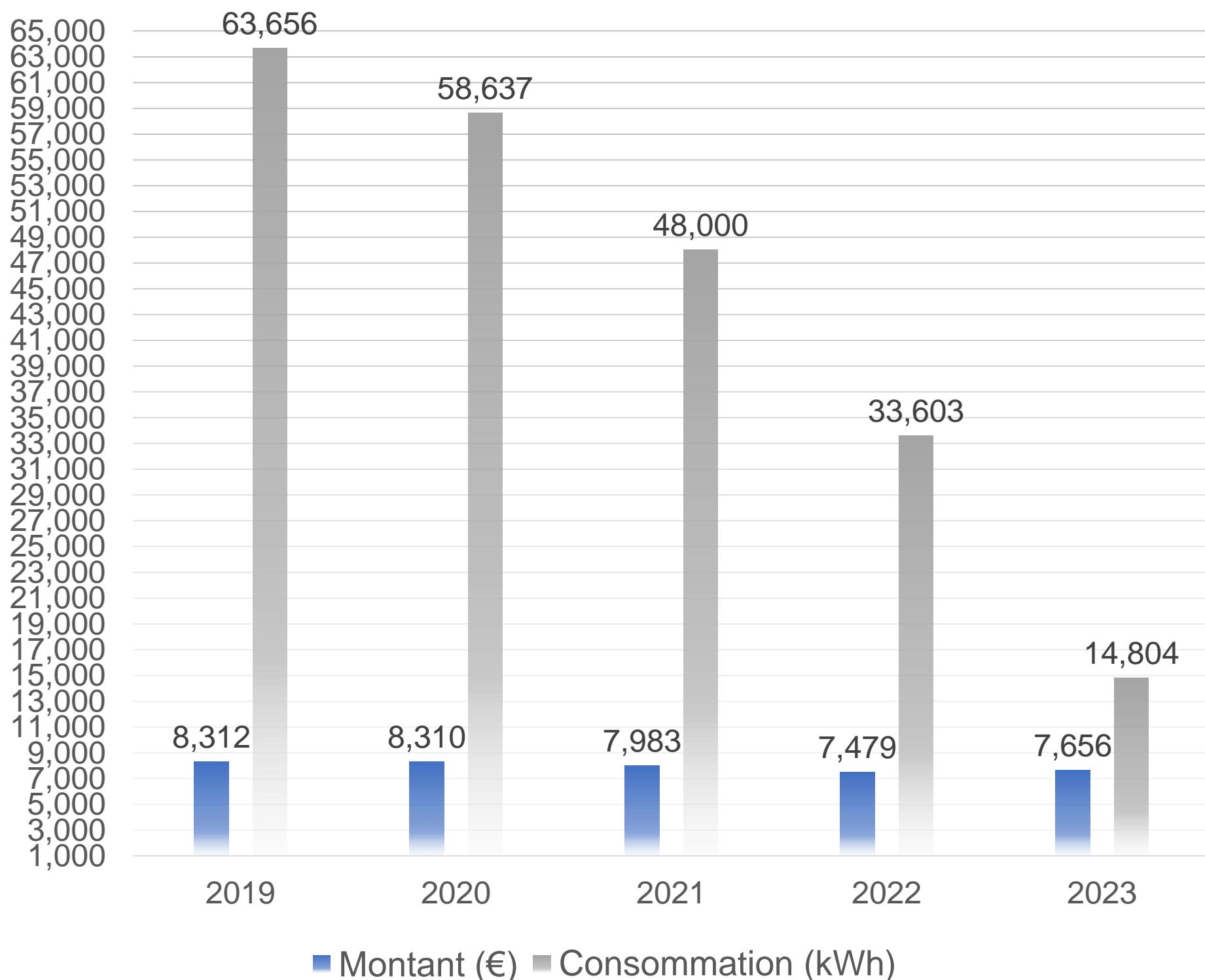
- Subventions d'investissement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Emprunts et dettes assimilées

# HOMBOURG-BUDANGE PASSE AUX LED ET RÉDUIT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le graphique ci-dessous est le reflet de la consommation cumulée des différents points d'éclairage public de la commune. L'année 2019 sert de référence en terme de consommation en kWh et en coût avant toute intervention portant sur l'économie d'énergie.

En 2020, la rue principale montre l'exemple en s'équipant de led et l'écart de consommation se voit déjà en 2021, surtout en terme de kWh. L'effort se poursuit en 2021 et 2022 et c'est toute la commune qui est dotée de led. La réduction d'énergie est particulièrement impressionnante et l'effort réalisé en coupant l'éclairage public de 23h à 5h en 2023 permet d'économiser 18 799 kWh. Le coût reste stable malgré une augmentation très importante d'EDF passant de 13 cts/kW en 2019 à 52cts/kW en 2023. Dans l'hypothèse où rien n'aurait été fait, le coût actuel serait approximativement de 33 000 € !!! Il est de 7 656 € pour 2023.

Cette économie, réalisée avec le soutien de toutes et tous, permet cette année encore de ne pas augmenter les impôts fonciers.



# CHASSE COMMUNALE

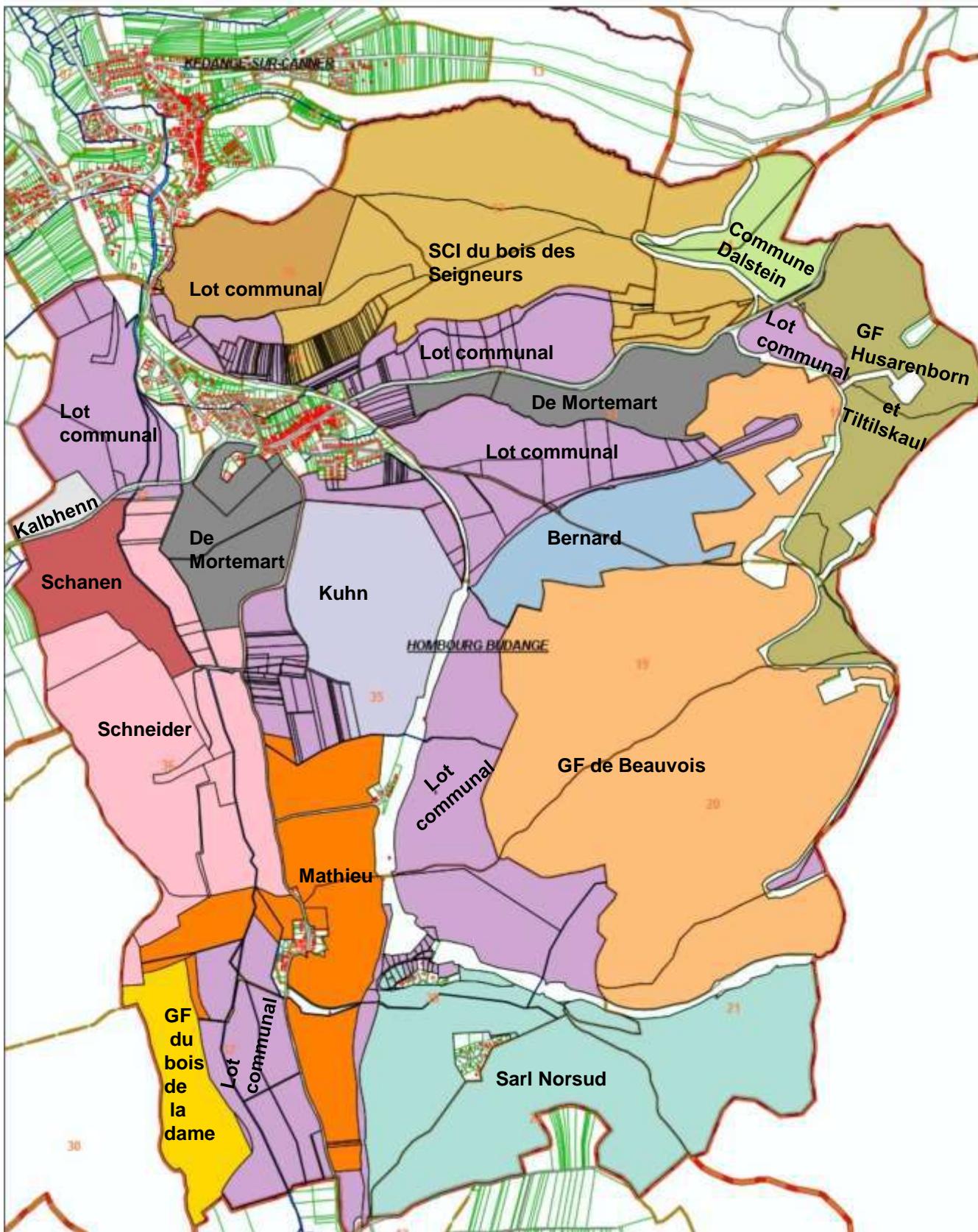
Les baux de chasse sont déterminés pour une durée de 9 ans. En cette fin d'année 2023 il a donc fallu procéder à leurs renouvellements.

La chasse communale a été attribuée de gré à gré à l'amicale des chasseurs du domaine du HUNOLSTEIN pour la période allant du 02/02/2024 au 01/02/2033. Le loyer annuel a été fixé à 4 200 €.

La surface du lot communal est de 342 hectares. Il est composé de bois, prairies et friches.

Deux enclaves appartenant à la commune, d'une surface de 8 hectares chacune, ont été attribuées à Madame SCHNEIDER Marie-Louise et à la SCI du bois des seigneurs.

HOMBOURG-BUDANGE  
Chasse 2024/2033-Plan général



# LOTISSEMENTS

## Les hautes terres

Le conseil municipal s'était positionné favorablement à la réalisation d'un nouveau lotissement dans la continuité de celui du Grunkaul, situé en zone 1AU, actuellement exploité par l'agriculteur local.

Afin d'obtenir les autorisations nécessaires, La société NEXITY a donc rapidement réalisé les travaux de fouilles archéologiques préventives.

Des vestiges d'au moins trois fours à poterie datant de la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle ont été découverts ainsi qu'une centaine de fragments de céramique laissant supposer une production continue s'étalant jusqu'au IV<sup>ème</sup> siècle.

Afin d'obtenir le permis de lotir, il est demandé à la société NEXITY d'extraire ces vestiges, mais cela n'est pas sans conséquence car cela nécessite d'importants travaux dont le montant s'élève à environ 800.000 €.

Le coût étant essentiellement supporté par le lotisseur, celui-ci nous a fait savoir qu'il ne souhaitait plus donner suite au projet.

Pour autant, la société NEXITY a fait une offre d'achat pour la zone 2AU située dans le prolongement de la précédente et souhaite effectuer immédiatement des fouilles afin de s'assurer qu'elle ne contient pas de vestige. L'offre d'achat a été étudiée en séance du conseil municipal. Compte tenu de la forte probabilité de trouver des traces d'occupation antique sur cette zone et que ce lotissement n'est plus dans une logique de continuité du précédent, le conseil municipal n'a pas souhaité donner un avis favorable à la proposition de vente du terrain.

## Agrandissement du lotissement domaine Saint Clair

Nous vous avons fait part du projet d'aménagement que nous souhaitons réaliser sur l'actuel court de tennis et le city stade. La vente du terrain avait été actée avec DUHO IMMOBILIER qui s'était engagé à implanter un petit lotissement composé de 9 à 10 pavillons. Une demande de permis d'aménager avait été déposée le 4 novembre 2022. La hausse des taux d'intérêts et la mauvaise conjoncture ont finalement eu raison du projet.

Confronté à toutes ces difficultés, le lotisseur nous a signifié retirer son offre et le lotissement ne verra malheureusement pas le jour sous notre mandat.

La salle des associations restera donc en place pour quelques années encore. Il n'y sera pas fait de travaux de rénovation car le bâtiment est vraiment dégradé. Quelques petites manifestations pourront toutefois y être organisées.

# PROJET LOTISSEMENT

Au cœur de la commune d'Hombourg-Budange, le long d'un bras de la Canner, CO DEVELOPPEMENT, filiale du groupe COSTANTINI, projette l'aménagement d'un nouveau lotissement proposant 13 parcelles à bâtir, desservies par une rue en impasse. Ce nouveau morceau de village s'ouvrira généreusement sur de riches espaces naturels ; une saulaie sera préservée et aménagée pour devenir une placette verte centrale, offrant un lieu de convivialité aux habitants. La commercialisation des parcelles débutera dès l'obtention des autorisations d'aménager, au cours du troisième trimestre de l'année 2024.

Alliant la tranquillité de la nature à la proximité des très recherchées agglomérations thionvilloises et messine, ce lotissement proposera un environnement harmonieux et agréable à vivre.



CO DEVELOPPEMENT

# RISQUES MAJEURS

## Que faire en cas d'alerte à HOMBOURG-BUDANGE

### D.I.C.R.I.M.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



Les médias nous font part de catastrophes naturelles qui se produisent dans toutes les régions du globe (tremblements de terre, cyclones, tsunamis, catastrophes nucléaires de Tchernobyl ou Fukushima, etc.....) mais aussi en France comme par exemple la terrible tempête Xynthia ou plus récemment et de plus en plus régulièrement, les inondations dans le sud-est et le Nord de la France. Ces évènements, souvent imprévisibles, dont les conséquences humaines et matérielles qui peuvent parfois se traduire par de nombreux morts et blessés et par des dégâts importants, peuvent également se produire à Hombourg-Budange; aussi il est de notre devoir d'anticiper ces situations afin de les éviter ou, quand de tels évènements se produisent, y faire face dans les meilleures conditions. L'article L125-2 du code de l'Environnement stipule : « le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger » ; aussi nous avons édité le présent Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui est consultable en Mairie et qui apporte les renseignements les plus complets pour faire face aux risques. Pour notre commune, les pouvoirs publics ont recensé les risques majeurs suivants : *risque cavité souterraine, risque lié aux transports de matières dangereuses par voie routière et voie ferrée, risque nucléaire et risque de découverte d'engins résiduels de guerre, inondation.* Le document doit être approuvé et validé lors d'une séance du conseil municipal en 2024 et je vous propose de venir le consulter en mairie afin de nous faire part de vos remarques, oublis ou toutes observations qui pourraient encore être pris en compte avant son adoption définitive.



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE D'HOMBOURG-BUDANGE

Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** est un outil de gestion des situations de crise impactant la population selon leur nature, leur ampleur et leur évolution.

[Il permet de planifier et d'organiser les actions et acteurs communaux dans la gestion de crise lors d'événements critiques tels que des catastrophes naturelles, technologiques ou sanitaires](#)

### **Entrée en vigueur :**

le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication au Journal officiel. Ce décret a pour objectif de définir les modalités prévues aux nouveaux articles [L.731-3](#) et [L.731-4](#) du code de la sécurité intérieure relatif au plan communal de sauvegarde (PCS) et au plan intercommunal de sauvegarde (PICS). Il s'agit de préciser les modalités de réalisation et de mise en œuvre de ces plans, afin d'assurer la gestion des crises à tous les échelons territoriaux.

Notre commune a donc réalisé son Plan Communal de Sauvegarde dont l'objectif, vous l'avez compris, est d'optimiser l'organisation des secours en cas d'évènements graves, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènements sur la commune. Tout comme le DICRIM, ce document est à votre disposition en mairie et je vous invite vivement à venir le consulter pour en prendre parfaitement connaissance et également d'y apporter les éléments que vous voudriez éventuellement rajouter.

Pour leur sécurité, il est très important que les personnes handicapées nous informent de leur condition, car en cas de problème avec évacuation d'urgence, elles pourraient se retrouver bloquées chez elles sans aucune possibilité de rejoindre le lieu de rassemblement prévu !!! Se faire recenser en mairie est donc vital et un simple appel en mairie suffit pour que l'on vous inscrive sur la liste des personnes à venir chercher.

# RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

## Contre le harcèlement scolaire, les écoliers affichent la couleur

En septembre dernier nos petits écoliers ont repris le chemin de l'école dans la bonne humeur et sans pleur.

Comme l'année précédente, certains élèves restent à Aboncourt et les plus grands sont scolarisés à Bettelainville.

L'équipe pédagogique d'Aboncourt a accueilli M. Vincent Marguillard, nouvel instituteur pour les classes de CP/CE1 et nous lui souhaitons la bienvenue.

Belle année scolaire à toutes et à tous !



Laetitia Meyer, debout à gauche, et Vincent Marguillard, à droite, avec au milieu des élèves l'auteure Christine Naumann Villemin.

Depuis le début d'année, les élèves de la maternelle et du primaire sont sensibilisés au problème du harcèlement. Un sujet approfondi avec la venue une journée durant de l'auteure jeunesse Christine Naumann Villemin, avec le concours des bénévoles de la bibliothèque municipale.

L'école d'Aboncourt a participé à la journée internationale Non Au Harcèlement (NAH) ce jeudi 9 novembre.

Depuis le début de l'année, les écoliers de la commune (et ceux de Bettelainville ainsi que Hombourg-Budange) apprennent la bienveillance et les règles de la vie en collectivité. Avec leurs enseignants Laetitia Meyer et Vincent Marguillard, ils essaient de verbaliser par quelques mots une attention positive vers un autre élève ou au contraire d'exprimer leur peur de l'autre au travers de personnages tels qu'un dragon, un lapin ou un loup. Ils apprennent à identifier des situations de harcèle-

ment et à enrichir le lexique autour des émotions. « Si on n'utilise pas le mot "harcèlement" avec de jeunes enfants, la lutte contre le harcèlement commence dès la maternelle, ne serait-ce qu'au travers de nos lectures d'albums avec les enfants et des discussions qui en découlent » explique la directrice de l'école, Laetitia Meyer.

### ● Tout le monde en bleu...

Une auteure de littérature jeunesse, Christine Naumann Villemin, à l'origine de plusieurs albums sur ce thème du harcèlement, a été conviée à Aboncourt pour passer la matinée avec les petits écoliers. « L'occasion pour elle d'expliquer son métier d'auteure, la fabrication d'un livre, comment lui viennent les idées des histoires, et de faire un petit atelier de travail. Pour marquer le coup, un dress code était de rigueur : enfants et adultes étaient tous vêtus de bleu, couleur officielle de lutte contre le harcèlement et un petit goûter a été pris à l'école, en compagnie des bénévoles

**« Si on n'utilise pas le mot "harcèlement" avec de jeunes enfants, la lutte contre le harcèlement commence dès la maternelle »**

Laetitia Meyer, directrice

de la bibliothèque du village qui ont participé à cette manifestation solidaire. » poursuit la directrice.

Le reste de la journée a aussi vu naître un espace « gentillesse », aménagé dans la classe maternelle afin que chacun puisse déposer un dessin destiné à l'un de ses camarades dans un casier à son nom, ou encore des ateliers sur l'empathie. Un beau souvenir qui devrait rester gravé quelque temps dans les mémoires à Aboncourt, Bettelainville et Hombourg-Budange.

# Une fête de fin d'année sur le thème du voyage dans le temps



Les parents ont participé à la fête animée par les écoliers.

En présence de la municipalité et des parents d'élèves, et sous un soleil radieux, le groupe scolaire d'Aboncourt et ses deux classes, une maternelle et une élémentaire, accueillant des élèves d'Aboncourt, Bettelainville mais aussi

Hombourg-Budange, a fait son show de fin d'année. Les élèves ont travaillé tout au long de l'année sur le thème du voyage dans le temps. Ils ont offert à leur public enchanté des danses du Moyen-Âge ou encore des chants sur les dinosaures.

# Dans les Vosges, les enfants remontent le temps



Les enfants ont fait une sortie pédagogique au centre de la Préhistoire, à Darney, dans les Vosges.

La classe de maternelle d'Aboncourt a effectué, cette année, une sortie pédagogique au centre de la Préhistoire, à Darney, dans les Vosges.

Après un trajet en bus, les petits écoliers ont pu découvrir tout un univers qui leur était jusqu'ici inconnu, et revoir un thème qu'ils ont travaillé tout au long de l'année avec leur

enseignante, Laetitia Meyer.

Au programme de la journée : un atelier durant lequel les enfants ont appris à faire du feu, comme le faisaient les hommes préhistoriques, la construction d'une petite maison néolithique, une chasse au trésor, des moulages préhistoriques... et bien d'autres découvertes !

## Les jeunes Bettelainvillois en Vendée



La sortie fut historique pour ces élèves de Bettelainville, qui sont partis de l'école d'Aboncourt.

Les CP-CE1, les CE1-CE2 et CM1-CM2 de Bettelainville sont partis de l'école d'Aboncourt vers un parc à thème en Vendée.

Ce voyage, préparé en amont par les enseignantes, leur a permis de voyager à travers le

temps. En trois jours, ils ont assisté à une quinzaine de spectacles (couvrant l'Antiquité à la période contemporaine) et à une animation pédagogique sur les rapaces. L'occasion aussi pour eux de visiter le château

de Tiffauges et de fabriquer leurs propres blasons qu'ils ont pu ramener à la maison.

Après ce séjour, les petits et les grands ont retrouvé leurs parents avec beaucoup de souvenirs et des étoiles plein les yeux.

# VILLAGE PROPRE



Le 5 mars 2023 a été organisée une opération « village propre ».

C'est avec enthousiasme que les déchets ont été ramassés malgré la déception d'en trouver autant.

Les sacs furent hélas vite remplis et on a pu constater que le comportement des gens ne change guère et que le civisme et le respect de la nature ont bien peu d'importance.

Il est une nouvelle fois regrettable de constater que si peu de nos concitoyens se sentent concernés par ce genre d'action. Peut être y aura-t-il plus de bénévoles cette année ?

Comme dit le proverbe « l'espoir fait vivre » !

## CONSEIL DE FABRIQUE DE KÉDANGE SUR CANNER/HOMBOURG-BUDANGE

Comme chaque année, le conseil de fabrique a fait appel à votre générosité et a sollicité les habitants des deux communes pour aider au bon fonctionnement de celui-ci.

En octobre, nous avons organisé notre repas paroissial qui a réuni plus d'une centaine de personnes en plus des repas emportés. Un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidé et à la commune qui nous a mis à disposition gratuitement la salle des fêtes. Nous vous donnons dorénavant et déjà rendez vous le 20 octobre 2024.

Durant cette année 2023, le conseil de fabrique a remplacé la sono de l'église, un investissement indispensable au vu de la vétusté de l'installation. Cela n'aurait cependant pas été possible immédiatement sans la participation des deux communes.



# DÉCHARGE SAUVAGE

Il est malheureusement trop fréquent de retrouver des déchets aux bords des routes, jetés par la fenêtre d'une voiture par des gens sans scrupule et totalement indifférents à la préservation de la nature et de l'environnement.

Mais aujourd'hui, au-delà des abords des routes, on retrouve des décharges sauvages dans chaque recoin de chemin un peu à l'écart des grands axes de circulation. Ces personnes mal intentionnées n'hésitent pas à venir benner gravats, laine de verre et matériaux de démolition en tout genre !!!

Nous avons eu la désagréable surprise de trouver, au petit matin, un énorme tas de laine de verre benné à l'abri des regards en plein milieu d'un chemin forestier. Il aurait fallu plusieurs jours à notre agent communal pour tout débarrasser.

Il nous fallait trouver rapidement une solution avant que la pluie n'arrive et rende l'enlèvement encore plus difficile.

Nous nous sommes tournés vers Monsieur Jérôme OCHEM, entrepreneur individuel en récupération de déchets, installé à Kédange-sur-Canner pour lui proposer de venir charger avec son camion grue cette honteuse décharge. Sans hésiter il a immédiatement offert gracieusement ses services à la commune et en une matinée le site était nettoyé et la nature pouvait à nouveau respirer tranquillement.

Nous tenons à remercier vivement ce jeune homme qui, malgré ses journées de travail très chargées, a accepté et pris le temps de nous débarrasser très rapidement de cette encombrante décharge. Belle leçon de savoir-vivre que feraient bien de méditer et surtout de suivre les auteurs de ces actes particulièrement odieux et irrespectueux.

Un grand merci également de la part de tous les promeneurs et sportifs qui empruntent ce chemin quotidiennement et plus largement de tous les habitants d'Hombourg-Budange

La nature se joint également à nous pour te remercie Jérôme.



## DES BARRIÈRES POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Pour lutter efficacement contre ce genre de comportement et éviter à la commune la prise en charge du coût de l'enlèvement, 3 barrières vont être installées afin de fermer définitivement l'accès à la route forestière située entre Hombourg-Budange et Dalstein menant à Kédange-sur-Canner. Après discussion avec les propriétaires forestiers, le coût des 3 barrières sera réparti équitablement entre la commune de Dalstein, la SCI du bois des Seigneurs et la commune d'Hombourg-Budange.

# L'ÉCHIQUIER DE LA FORÊT

Le club d'échecs "L'Échiquier de la Forêt", présent à Hombourg-Budange depuis 2009, est aujourd'hui très loin des 250 licenciés (chiffre souvent atteint dans les années "glorieuses" de 1995 à 2015 environ). Il ne reste aujourd'hui que 13 licenciés A et une licenciée B et plus aucun jeune de moins de 20 ans !

Le club n'a donc qu'une équipe de 8 joueurs engagée en championnat de France au niveau "Nationale IV" et nos équipiers essaient de progresser pour assurer leur maintien à ce niveau. Ils sont actuellement 6ème dans le groupe Grand Est 7 (8 équipes) et il reste 3 rencontres à jouer au 1er trimestre 2024 contre des équipes bien classées... Ce sera difficile mais rester à la 6ème place semble très possible et suffisant pour rester en NIV.

Le club organise le samedi 20 avril prochain sa traditionnelle manifestation "la fête des échecs" dans la salle des fêtes de la commune. C'est un tournoi en 7 parties rapides (chacun des 2 joueurs dispose de 15mn + 10 sec/coup) qui va rassembler environ 60 à 70 joueurs venus des clubs de Moselle et de régions limitrophes. Les visiteurs seront les bienvenus s'ils respectent le silence demandé pendant les parties et pourront découvrir le jeu d'échecs en compétition et profiter de la buvette et des gâteaux....

Les licenciés se retrouvent les vendredis soirs (20h15 à 23h30) pour des parties d'entraînement. Toute personne intéressée par le jeu d'échecs (pour le loisir ou la compétition) sera la bienvenue et trouvera une ambiance amicale et des conseils pour l'aider à progresser dans le jeu.

La séance du mercredi (14h à 16h hors vacances scolaires) destinée aux plus jeunes est actuellement supprimée faute de candidats depuis la rentrée de septembre. Si des enfants ou des jeunes (au moins 2 et si possible 3,4,5....) sont intéressés, prenez contact par téléphone au :

Michel BARIANI (président)      tél 07 81 31 30 92

André MULLER (secrétaire)      tél 06 74 87 74 08



# LES GARDIENS DU MOULIN

L'association hombourgeoise de sports canins « Les Gardiens du Moulin » a organisé son concours annuel les 16 et 17 septembre 2023.

Derrière Lucien et Céline, une quinzaine de bénévoles passionnés ainsi que des volontaires de clubs canins voisins ont assuré l'intendance durant 2 jours. Une véritable solidarité autour d'un intérêt commun, celui de l'éducation bienveillante et exigeante des chiens de sports (ici, le Ring Français).

Les concurrents, venus de toute la région mais aussi d'Italie, nous ont offert des prestations aussi qualitatives qu'impressionnantes, notamment lorsque le chien doit faire preuve de courage pour neutraliser un « homme assistant » (individu en costume de protection ayant pour mission de jouer le « bandit ») armé d'un pistolet d'alarme.

Cette discipline élitiste permet aux éleveurs de chiens de berger et de garde de promouvoir leur travail (sélection génétique, sociabilité, aptitudes à l'utilisation...).

Ce fut un pari réussi pour l'éleveur hombourgeois de la Croisade des Loups (Lucien GRIMALDI), qui a présenté 9 chiens de sa production avec 100% de réussite respective.



# HOMBOURG-BUDANGE ET LE MOTO-CROSS

Depuis plus de 45 ans, le Thionville Tout Terrain Moto Club (TTTMC) occupe et valorise un terrain pentu sur la commune d'Hombourg-Budange. Ce site comprend un circuit d'enduro de 10 kms environ et 3 circuits de moto-cross dont 2 réservés à l'école de mini motos pour les enfants de 6 à 14 ans.

En 2023, le club, en progression constante, enregistre 210 adhérents dont des Allemands, Belges et Luxembourgeois.

Le terrain de moto-cross possède une notoriété qui dépasse les frontières. La qualité des installations et l'accueil des nombreux bénévoles qui y travaillent sont connus et reconnus par tous les pratiquants de la moto tout terrain.

Le terrain d'Hombourg-Budange, dans son cadre magnifique, attire toute l'année l'élite des pilotes mondiaux qui viennent y soigner leur pilotage et les réglages de leur machine.

L'école de pilotage créée en 2019 remporte un franc succès et les jeunes issus de cette école font honneur au club.

L'amicale des sapeurs pompiers Hombourg-Budange participe à l'organisation (entrées et parking spectateurs) de nos deux grandes manifestations annuelles.

Chaque année le TTTMC organise 2 courses comptant pour le championnat Grand Est ou le championnat de France.

## **Manifestations 2023 :**

**14 mai 2023 :** championnat Alsace Lorraine. 202 pilotes engagés et 600 entrées. Grand spectacle de moto-cross dans des conditions très sèches.

**22 octobre 2023 :** Les 6 heures d'Hombourg-Budange sur le circuit Charles de Mortemart, épreuve de renommée internationale qui a attiré 218 pilotes et 400 spectateurs dans des conditions très pluvieuses.



Le secrétaire du TTTMC

# QUAND LA FÊTE BAT SON PLEIN !!!

Les 9 et 10 septembre 2023, le club 4x4 de Mortemart a organisé avec succès la « fête au village » avec restauration les samedi soir et dimanche midi, beau feu d'artifice offert par la société Aquarêve, marché artisanal et brocante le dimanche.

Le temps étant de la partie, vous étiez nombreux à profiter de toutes les attractions et Madame la Députée Isabelle RAUCH nous a fait l'honneur de sa visite et a fait quelques emplettes.

On espère tous se revoir en 2024 !



# LE GROUPE LIBERTY RUN & BIKE MONTE EN PUISSANCE !

Depuis le dimanche 10 septembre 2023, un groupe de coureurs et de cyclistes a été constitué sous l'impulsion d'un habitant du village. Ce groupe composé de 51 personnes, propose des entraînements de course à pied tous les dimanches matin à 9h30 au parcours de santé de Kédange-sur-Canner et des entraînements cyclisme sur route tous les samedis à 14h00 départ devant la salle des fêtes d'Hombourg-Budange. Ces deux activités sont ouvertes aux débutants et aux confirmés, elles sont encadrées par des personnes qualifiées.

L'objectif de ce groupe, qui deviendra une association du village dans les semaines à venir, est de faire découvrir la course à pied, le cyclisme, de participer à des actions locales et de créer des événements pour favoriser la cohésion et le dépassement de soi.

Au cours de ce premier trimestre, plusieurs actions ont été réalisées dont l'organisation du cross des classes de 5<sup>ème</sup> pour 152 élèves du collège de Kédange-sur-Canner sur le site de la CCAM à Buding le 18 octobre 2023 et la participation aux 24 heures du Téléthon à Bouzonville les 8 et 9 décembre 2023. Les coureurs et cyclistes du groupe ont réalisé 537.075 km en nageant, en courant ou en marchant. Une belle initiative qui a permis de collecter 2 740 € pour soutenir la recherche scientifique sur les maladies rares.

Enfin, l'évènement majeur de ce premier trimestre a été l'organisation le vendredi 20 octobre 2023 d'une marche ou trail non-stop de 17h00 à 20h00 sur 4 circuits de 1 200 m à 8 200 m. Chaque habitant du village a été convié gratuitement et personnellement à participer à cette activité conviviale.

Grâce à la collaboration du Comte Arthur de Mortemart, des élus d'Hombourg-Budange et de Kédange-sur-Canner, les circuits ont permis à nos 241 participants de découvrir le château et le lac d'Hombourg-Budange. Le trail a permis à nos participants d'emprunter la forêt d'Hombourg-Budange pour rejoindre le parcours de santé de Kédange-sur-Canner.

Les organisateurs remercient tous les participants et plus particulièrement les 81 personnes du village et les 43 enfants.

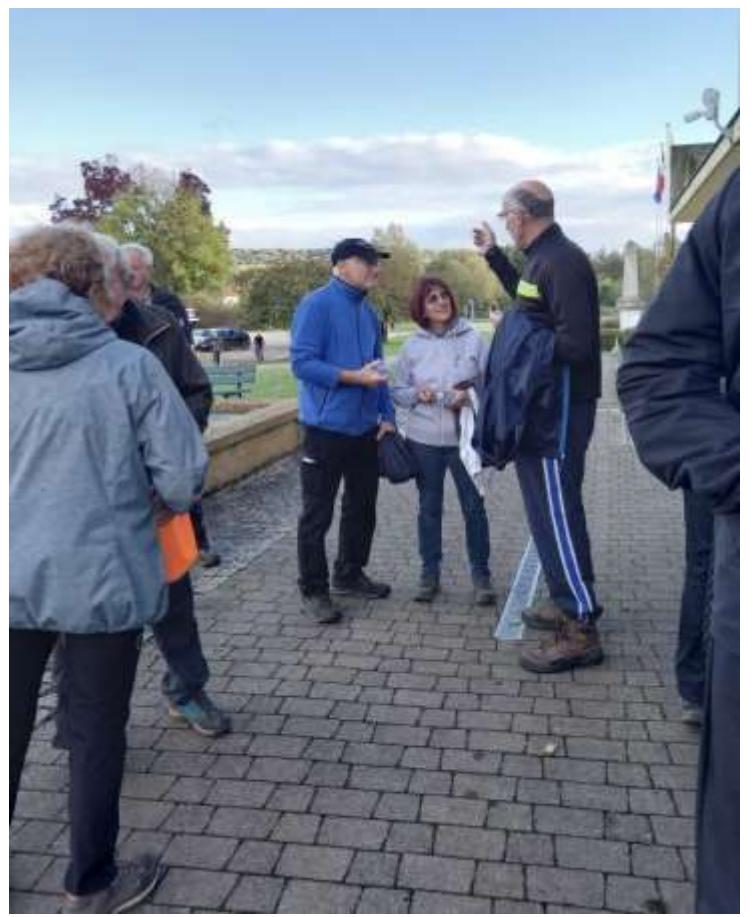
Cette activité s'est clôturée par une collation offerte par les entreprises et commerçants locaux que nous remercions.

D'ores et déjà, vous êtes conviés à deux activités qui auront lieu les 14 et 15 décembre 2024, à savoir une marche pour les enfants et familles du village et vos amis organisée le samedi 14 décembre 2024 dans l'après-midi. Enfin, pour ceux qui veulent se dépasser davantage, l'association LIBERTY RUN & BIKE Hombourg-Budange vous proposera une course pédestre officielle le dimanche 15 décembre 2024 « LA LIBERTY FUN 515 ».

Le départ se fera dans le parc du château. Vous aurez le plaisir, après le départ, de choisir votre course : 5 kms, 10 kms ou encore 15 kms, de nombreuses surprises vous attendent...

Nous vous souhaitons une excellente année 2024 et une excellente préparation physique pour cette année olympique !

VALENTE Alphonse



# ASSOCIATION 3<sup>ÈME</sup> ÂGE ET AMITIÉ

En 2023, notre association compte 34 membres adhérents.

Dans le cadre de nos activités habituelles, nous vous retrouvons les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois pour notre café «klatsch» traditionnel au cours duquel bavardages, jeux de société et dégustation de petites douceurs sont de rigueur.

Le 3 septembre dernier, nous avons organisé une sortie en bateau sur la Moselle au départ de Rémich, avec repas gastronomique.

Les 9 et 10 septembre, participation à la fête du village organisée par le club 4x4 De Mortemart avec vente de gâteaux et de café.

La porte est toujours ouverte pour de nouveaux adhérents.

Meilleurs vœux pour 2024.

La présidente, Maria KLEINE

## ET UNE DE PLUS !

On ne les arrête plus et c'est tant mieux !

Le 28 mai dernier, un grand nombre d'habitants de la rue Saint Clair se sont réunis pour la traditionnelle « fête des voisins ».

Toujours dans le même esprit de convivialité et de bonne humeur, nous avons partagé un petit verre bien agréable avec eux (avec modération bien sûr) et nous espérons les retrouver l'année prochaine.

Que ce serait beau si cette belle initiative était virale

Surtout n'arrêtez pas !!!



# JOURNÉE TRAJECTOIRE

Le 23 septembre 2023, une journée trajectoire moto a été organisée par la brigade motorisée d'Hayange.

Le Maire d'Hombourg-Budange nous a chaleureusement reçus dans la salle des associations de sa commune.

Les trente motards retenus ont été accueillis à 13 heures avec un café de bienvenue, puis la trajectoire de sécurité (enseignée aux motocyclistes de la Gendarmerie depuis une vingtaine d'années au centre de formation de Fontainebleau) leur a été présentée en vidéo et commentée.

Des conseils sur la position à avoir sur la moto, sur l'anticipation, sur les remontées de files ou les équipements leur ont été dispensés. Une mise en application sur les routes du canton avec une balade de 90 kilomètres leur a été proposée. Trois groupes de 10 motards encadrés par deux gendarmes motocyclistes ont été composés, le but étant de leur faire découvrir et commencer à appliquer cette trajectoire qui ouvre l'angle de vue et permet donc de voir plus loin, plus longtemps dans la courbe et de détecter plus rapidement un potentiel danger sur la chaussée.

Retour vers 17 heures 30 à la salle et débriefing. Réponses aux questions posées par les participants.

## **Jérémy PIERRE**

Adjudant-chef / Chef de groupe motocycliste

Brigade Motorisée de HAYANGE

68 Faubourg Sainte Catherine - 57700 HAYANGE

Tél : +33.3.82.84.22.67 - Mobile : +33.6.72.14.92.32

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



# BRIOCHES DE L'AMITIÉ: un succès populaire



Comme l'an dernier, le masque en moins, nous avons pu faire la tournée des foyers de notre belle commune pour la distribution des brioches de l'amitié.

Ce moment est toujours très attendu par nos concitoyens et l'accueil est souvent amical, parfois très chaleureux.

Rappelons que la vente n'est pas imposée et qu'il est toujours possible de dire : « Non merci, nous ne prendrons pas de brioche aujourd'hui ».

Cette année, la distribution s'est déroulée sur le week-end des 14 et 15 octobre 2023. Seuls ou en binômes, des membres de l'équipe municipale ont sillonné les rues des différents quartiers de notre village pour un moment de rencontre court, mais intense, avec les habitants d'Hombourg-Budange.

Bien entendu, la somme de 812,90 euros récoltée lors de cette vente n'est pas destinée à alimenter les caisses de la municipalité, mais est versée à l'APEI qui accompagne des personnes atteintes de handicap mental.

L'opération a été une réussite et les brioches ont été au final toutes vendues. Nous avons donc hâte de pouvoir vous rencontrer à nouveau l'an prochain pour ce moment d'échange si savoureux.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour certains, cette cérémonie paraît être d'un autre temps, d'un autre siècle certes et ne devrait plus être célébrée. Mais il ne faut jamais oublier que lors de conflits graves comme les première et seconde guerres mondiales, d'innombrables soldats sont morts pour défendre notre pays et nous devons leur rendre hommage.

Ils se sont battus pour NOTRE LIBERTÉ



# REPAS DE FIN D'ANNÉE

C'est toujours un immense plaisir de rencontrer nos moins jeunes, de les choyer et de passer un bon moment convivial avec eux.

Ce fut encore le cas le 25 novembre dernier, et malgré quelques absents, tous ont profité d'un bel après-midi gastronomique et dansant.

Mme Virginie VEIDIG et M. Jean René KLEINE, doyens de la journée ainsi que M. Pierre THOUVENOT, doyen du village, ont été gratifiés d'un panier garni et des colis de Noël ont été distribués aux absents,

Prenez soin de vous et rendez-vous au prochain repas !!!



# MAGIE, HUMOUR ET POÉSIE



La magie pourrait être définie comme l'art de créer des illusions par des procédés invisibles, des trucages, des manipulations d'objets que l'on fait apparaître et disparaître sous nos yeux.

C'est ce qu'ont découvert les enfants de primaire et maternelle accompagnés de leurs parents le 15 décembre dernier.

Petits et grands ont participé aux tours de prestidigitation dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les yeux écarquillés, personne n'a compris les fameux "trucs" et le spectacle a été fort apprécié, particulièrement l'apparition d'un vrai poisson rouge et le moment magnifique de poésie avec la neige qui tombe.

Un immense merci à Sonny et à sa partenaire.

Boissons, gâteaux et chocolats furent les bienvenus à l'issue du spectacle.

Nous remercions chaleureusement les mamans qui nous ont régales avec leurs excellentes pâtisseries.

Belle année à toutes et tous.



# OBLIGATION DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE DE HAIES DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies des voies publiques ou privées.

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique communale ou départementale. Les maires sont de ce fait parfaitement habilités, au titre de leur devoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5 du Code la voirie routière).

**Le Maire peut faire procéder d'office aux travaux aux frais du riverain après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans réponse.**



# HOMBOURGEOISES, HOMBOURGEOIS

Certains d'entre vous ont pris l'habitude de se plaindre sur Facebook.

L'équipe municipale a choisi de vous répondre dans ce bulletin.

En effet, vos questions, interrogations, doléances, reproches, et même de temps en temps vos compliments sont et seront toujours pris en compte par la mairie à condition de l'informer directement et non par le biais des réseaux sociaux.

Nous ne sommes pas tous adeptes de Facebook donc si vous avez le temps de « pianoter » sur ce réseau, vous avez également le temps de nous téléphoner ou d'envoyer un mail à la mairie. Vous rencontrer serait bien plus plaisant et plus constructif !

N° de téléphone de la mairie : [03 82 83 50 14](tel:0382835014)

Adresse mail : [mairie-hombourgbudange@orange.fr](mailto:mairie-hombourgbudange@orange.fr)

## LES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Pour rappel, l'ensemble des déchets encombrants doivent être déposés dans les déchèteries communautaires. **La Communauté de Communes de l'Arc Mosellan met toutefois à disposition des habitants, en situation de handicap et aux personnes de 80 ans et plus, la possibilité de collecter, sur rendez-vous, des déchets encombrants faisant l'objet d'une filière en déchèterie.**

Ne sont pas compris dans la dénomination d'encombrants des ménages tous les autres déchets et notamment :

- Les déchets recyclables (emballages, verre, papiers, cartons)
- Les déchets résiduels
- Les bouteilles de gaz
- Les produits dangereux, déchets qui peuvent être explosifs, corrosifs (acides), nocifs, toxiques, irritants (ammoniaque, résines), comburants (chlorates), facilement inflammables, ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement. Il s'agit notamment des peintures, huiles usagées, batteries, piles, radiographies, ...





Découvrez le calendrier

**NOUVEAUTÉ 2024 !**

Reports de collectes 2024

La collecte est décalée d'un jour toute la semaine à partir du jour férié !

| JOUR DE L'AN | Date de collecte initiale : | Collecte reportée au : |
|--------------|-----------------------------|------------------------|
|              | LUNDI 01/01/2024            | Mardi 02/01/2024       |
|              | Mardi 02/01/2024            | Mercredi 03/01/2024    |
|              | Mercredi 03/01/2024         | Jeudi 04/01/2024       |
|              | Jeudi 04/01/2024            | Vendredi 05/01/2024    |
|              | Vendredi 05/01/2024         | Samedi 06/01/2024      |

| PENTECÔTE | Date de collecte initiale : | Collecte reportée au : |
|-----------|-----------------------------|------------------------|
|           | LUNDI 20/05/2024            | Mardi 21/05/2024       |
|           | Mardi 21/05/2024            | Mercredi 22/05/2024    |
|           | Mercredi 22/05/2024         | Jeudi 23/05/2024       |
|           | Jeudi 23/05/2024            | Vendredi 24/05/2024    |
|           | Vendredi 24/05/2024         | Samedi 25/05/2024      |

| WEEK-END DE PÂQUES  | Date de collecte initiale : | Collecte reportée au :           |
|---------------------|-----------------------------|----------------------------------|
|                     | VENDREDI 29/03/2024         | Collecte assurée le 29/03/2024 ! |
|                     | LUNDI 01/04/2024            | Mardi 02/04/2024                 |
|                     | Mardi 02/04/2024            | Mercredi 03/04/2024              |
|                     | Mercredi 03/04/2024         | Jeudi 04/04/2024                 |
|                     | Jeudi 04/04/2024            | Vendredi 05/04/2024              |
| Vendredi 05/04/2024 | Samedi 06/04/2024           |                                  |

| ASSOMPTION | Date de collecte initiale : | Collecte reportée au : |
|------------|-----------------------------|------------------------|
|            | JEUDI 15/08/2024            | Vendredi 16/08/2024    |
|            | Vendredi 16/08/2024         | Samedi 17/08/2024      |

| TOUSSAINT | Date de collecte initiale : | Collecte reportée au : |
|-----------|-----------------------------|------------------------|
|           | VENDREDI 01/11/2024         | Samedi 02/11/2024      |

| FÊTE DU TRAVAIL | Date de collecte initiale : | Collecte reportée au : |
|-----------------|-----------------------------|------------------------|
|                 | MERCREDI 01/05/2024         | Jeudi 02/05/2024       |
|                 | Jeudi 02/05/2024            | Vendredi 03/05/2024    |
|                 | Vendredi 03/05/2024         | Samedi 04/05/2024      |

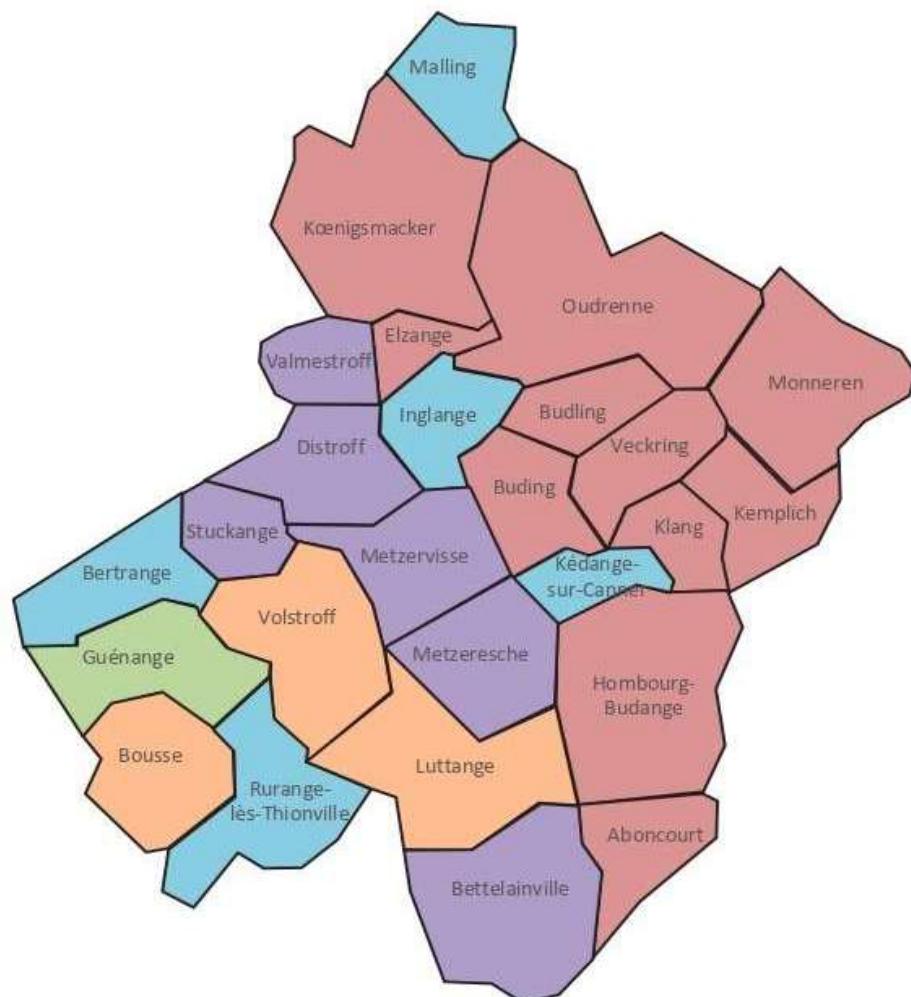
| ARMISTICE 1918      | Date de collecte initiale : | Collecte reportée au : |
|---------------------|-----------------------------|------------------------|
|                     | LUNDI 11/11/2024            | Mardi 12/11/2024       |
|                     | Mardi 12/11/2024            | Mercredi 13/11/2024    |
|                     | Mercredi 13/11/2024         | Jeudi 14/11/2024       |
|                     | Jeudi 14/11/2024            | Vendredi 15/11/2024    |
| Vendredi 15/11/2024 | Samedi 16/11/2024           |                        |

| VICTOIRE 1945<br>ASCENSION | Date de collecte initiale : | Collecte reportée au : |
|----------------------------|-----------------------------|------------------------|
|                            | MERCREDI 08/05/2024         | Jeudi 09/05/2024       |
|                            | Jeudi 09/05/2024            | Vendredi 10/05/2024    |
| Vendredi 10/05/2024        | Samedi 11/05/2024           |                        |

| NOËL 2024 | Date de collecte initiale : | Collecte reportée au : |
|-----------|-----------------------------|------------------------|
|           | MERCREDI 25/12/2024         | Jeudi 26/12/2024       |
|           | Jeudi 26/12/2024            | Vendredi 27/12/2024    |
|           | Vendredi 27/12/2024         | Samedi 28/12/2024      |

Jour de collecte  
Ordures Ménagères + Tri

- LUNDI
- MARDI
- MERCREDI
- JEUDI
- VENDREDI



# IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable sont des zones géographiques définies par les collectivités territoriales pour accélérer la production d'énergie renouvelable en France. [Elles ont été créées par la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023](#).

Les communes ont l'initiative de proposer ces zones en s'appuyant sur les informations fournies par l'État. Après concertation avec le public, délibération du conseil municipal et débat au sein de leur intercommunalité, ces zonages seront transmis à des référents préfectoraux puis aux comités régionaux de l'énergie, qui rendront un avis, après vérification de leur cohérence avec les objectifs régionaux. [Le dernier mot revient au conseil municipal qui doit approuver la zone d'accélération définie sur son territoire. Les zones d'accélération sont un nouvel outil de planification territoriale destiné à favoriser l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable](#).

Un certain nombre de documents de planification relevant du droit de l'urbanisme, notamment le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET), le SCoT et le PLU, mais aussi le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie et le Plan climat-air-énergie territorial, pourront prendre en compte le développement des énergies renouvelables, délimiter des périmètres d'accélération et délimiter des secteurs d'exclusion ou de réglementation de l'implantation d'installations d'énergies renouvelables.

La loi prévoit même que le document d'orientation et d'objectifs du SCoT et le PADD prennent en compte obligatoirement le développement de ces énergies alternatives. Pour le reste, la planification se réalise en « entonnoir », avec des documents pouvant définir des zones d'accélération et ceux qui peuvent exclure ou conditionner l'implantation des projets (notamment le règlement de PLU et la carte communale).

Ces zones d'accélération contribueront, à compter du 31 décembre 2027, à atteindre les objectifs prévus par la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Promulguée en mars 2023, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, portée par la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, met les collectivités au cœur de la planification énergétique en leur permettant de définir des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables. Afin d'accompagner les élus locaux dans cette démarche, le ministère de la Transition énergétique publie un guide, ainsi que des fiches thématiques sur les différents projets d'implantation possibles.

[Afin de réaliser cette carte qui sera au final le fruit de votre collaboration et pour qu'elle soit le reflet de vos attentes, nous vous proposons de venir nous retrouver en mairie jusqu'au 15 Mars.](#)

[Elle sera approuvée définitivement lors de notre réunion du conseil municipal fixée au 28 Mars 2024.](#)

# LA SALLE DES FETES SE REFAIT UNE BEAUTÉ !

L'été dernier, des travaux de rénovation ont été effectués dans la salle des fêtes.

L'électroménager de la cuisine a été remplacé par du matériel professionnel. Les toilettes sont entièrement rénovées et les sols aussi.

Cette année d'autres travaux sont prévus. Une étude va débuter concernant le remplacement du mode de chauffage des bâtiments communaux par une chaudière biomasse qui alimentera également la salle des fêtes.



# PROJETS À VENIR

La chaudière à gaz qui alimente la mairie et les appartements commence à donner des signes de vieillissement. Les interventions se multiplient et la consommation du gaz est de plus en plus élevée et la note salée !

Une étude est lancée afin de la remplacer par une chaudière biomasse. L'idée est d'alimenter les bâtiments communaux via un réseau enterré.

La vente de l'ancienne école maternelle est actée. Une nouvelle micro crèche verra le jour très prochainement.

La création d'une nouvelle salle des associations est envisagée ainsi qu'un agrandissement de la salle des fêtes afin d'y intégrer un local de stockage pour entreposer les tables et les chaises non utilisées.

Suite à la visite de sécurité et de mise en conformité de la salle des fêtes, nous sommes dans l'obligation de proposer des toilettes pour personnes à mobilité réduite. Elles seront intégrées à ce nouveau projet.

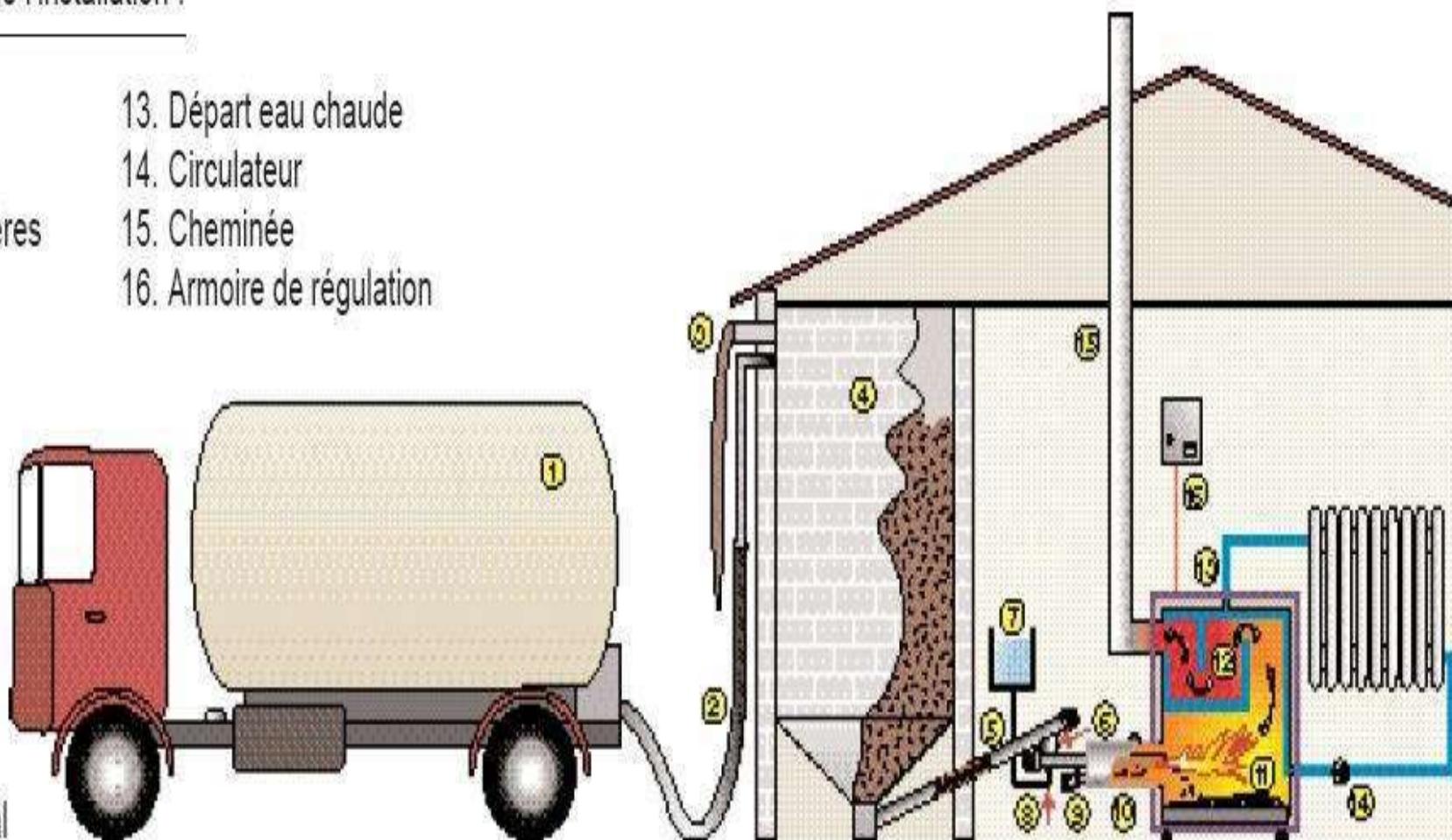
La construction d'un atelier municipal est absolument indispensable pour que notre agent communal puisse travailler dans de bonnes conditions et que le matériel soit facilement accessible et bien entreposé.

La vente des deux lotissements nous garantissait un bon apport financier. Malheureusement il nous faut faire sans et cela va nous contraindre à faire des choix. Comme tous ces projets sont liés, il va être difficile de les réaliser en plusieurs tranches sur plusieurs années. Les études nous permettront d'avoir une vision d'ensemble des coûts.

La vente de l'ancienne crèche financera une partie des travaux.

Schéma de principe de l'installation :

- |                        |                           |
|------------------------|---------------------------|
| 1. Camion-souffleur    | 13. Départ eau chaude     |
| 2. Raccord pompier     | 14. Circulateur           |
| 3. Manche à poussières | 15. Cheminée              |
| 4. Silo de stockage    | 16. Armoire de régulation |
| 5. Vis d'alimentation  |                           |
| 6. Sonde de niveau     |                           |
| 7. Réserve d'eau       |                           |
| 8. Jet anti-incendie   |                           |
| 9. Ventilateur         |                           |
| 10. Brûleur à granulés |                           |
| 11. Cendres            |                           |
| 12. Échangeur vertical |                           |



# ETAT CIVIL

## Naissances

6 naissances (6 garçons)



## Ils se sont unis



Alain PAGLIA et Kathia DE REUWE  
le 14 février 2023.

Tous nos vœux de bonheur  
aux jeunes époux.



## Ils nous ont quittés...

MASSARO Fulvio, le 07 janvier 2023 (92 ans)

THOMAS Adrien, le 03 avril 2023 (82 ans)

FEIPEL épouse KANIUT Josette, le 14 janvier 2024 (69 ans)





# INFORMATIONS URBANISME

**Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ?  
Vous ne savez pas si vous avez besoin d'une autorisation ?  
Renseignez vous auprès de votre mairie.**

Changement de fenêtres, de porte, pose d'une clôture ou de panneaux solaires, extension, construction d'un abri de jardin, d'une piscine, démolition, etc....

## **CES TRAVAUX SONT SOUMIS A AUTORISATION AVANT D'ÊTRE ENTREPRIS**

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est consultable sur le site de la commune **«[hombourg-budange.fr](http://hombourg-budange.fr)»** (la mairie → droits et démarches → urbanisme → PLU)

Pour savoir quel formulaire utiliser, vous pouvez :

-contacter la mairie ([mairie-hombourgbudange@orange.fr](mailto:mairie-hombourgbudange@orange.fr) – 03 82 83 50 14 - permanence le mardi de 14h30 à 18h30 et le jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30 ou sur rendez-vous - 1 rue de la fontaine 57920 HOMBURG-BUDANGE).

-contacter le service SIAU (Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme) ([siau@cc-ce.com](mailto:siau@cc-ce.com), 03 82 82 59 26, permanence le mardi et jeudi de 8h45 à 11h45 - 5 rue Saint-Exupéry 57570 CATTENOM).

-consulter le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez effectuer vos demandes en ligne en vous rendant sur le site internet : [www.geopermis.fr](http://www.geopermis.fr) pour les demandes d'urbanisme suivantes :

- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir

Simple et sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

**[Si vous n'avez pas d'autorisation pour vos travaux, l'attestation de non-contestation de la conformité des travaux ne pourra vous être fournie et retardera votre vente.](#)**

# NUMÉROS UTILES

## Les dépannages

|                              |                |
|------------------------------|----------------|
| -EDF Dépannage électricité:  | 09 72 67 50 57 |
| -Engie Dépannage gaz :       | 09 72 67 50 57 |
| -GRDF Urgence sécurité gaz : | 0800 473 333   |
| -SIDEET:                     | 03 82 83 51 81 |
| -ORANGE Dépannage:           | 3900           |
| -SFR urgence et dépannage:   | 1023           |
| -Bouygues télécom:           | 1064           |
| -Free:                       | 3244           |



## Les urgences

- Sapeurs Pompiers: **18**
- SAMU: **15**
- Urgences: **112**
- Police secours: **17**
- Centre antipoison: **03 83 22 50 50**



## Numéros divers:

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| Hôpital Bel Air (Thionville):     | 03 82 55 82 55 |
| Hôpital de Mercy (Ars-Laquenexy): | 03 87 55 31 31 |
| Hôpital Legouest (Metz):          | 03 87 56 47 22 |
| Médigarde:                        | 0 820 332 020  |



|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| Allo enfance maltraitée:       | 119            |
| Violences conjugales:          | 3919           |
| SOS viols:                     | 0800 05 95 95  |
| SOS Amitié:                    | 03 87 63 63 63 |
| Cancer Info Service:           | 0805 123 124   |
| Tabac Info Service:            | 3989           |
| Sida Infos Service:            | 0 800 840 800  |
| Alcooliques Anonymes:          | 09 69 394 020  |
| Ecoute Alcool:                 | 09 80 980 930  |
| Ecoute Cannabis:               | 09 80 980 940  |
| Don du sang:                   | 03 83 44 62 62 |
| Croix Rouge Ecoute:            | 0 800 858 858  |
| Renseignements Administratifs: | 3939           |
| Météo France:                  | 3250           |



# LA LÉGENDE DE LA VIERGE MAUDITE

Il fut un temps où la configuration de notre village était très différente de celle que nous lui connaissons aujourd'hui. Au début du XVII<sup>ème</sup> siècle, alors que le territoire de notre Lorraine actuelle est ravagé par les méfaits de la guerre de Trente Ans et subit la double influence du royaume de France et du Saint empire romain germanique, le hameau de Hombourg connaît une tragédie : la mort accidentelle du fameux et très redouté comte Otton III von Glyphosat. D'ailleurs, la légende dit que, comme bien avant lui avec le célèbre roi des Huns Attila, là où Glyphosat passe, l'herbe ne repousse pas... Or, le comte vient de trépasser et son épouse Gwendoline, inconsolable, décide de consacrer le reste de sa vie à Dieu.

Au pied de la motte castrale sur laquelle se dresse le petit château familial, lointain ancêtre de celui qui fait la fierté des habitants de la commune encore aujourd'hui (ou pas...), la vingtaine de maisons éparpillées rassemblant au total une centaine d'habitants, d'après les décomptes des historiens locaux, n'occupe qu'une faible part de la propriété seigneuriale. C'est à l'extrémité de celle-ci que Gwendoline décide de faire construire un couvent dans lequel une communauté de vingt femmes pourra vivre hors du temps de prières et de recueillement en s'appuyant sur la règle bénédictine. Pour renforcer l'isolement des moniales, le bâtiment unique a été établi à la lisière de la forêt dense et inquiétante, uniquement traversée par un étroit chemin menant au hameau voisin de Kédange.

C'est là que le drame va se jouer. Le soir du 29 Février 1656, un groupe de quatre moniales, de retour d'un court périple pour assurer le bon ravitaillement en victuailles de la petite communauté, se trouve désorienté par la tombée d'un brouillard très épais. A l'arrivée au couvent, seules trois sœurs passent la porte d'entrée. La quatrième, la plus jeune d'entre elle, est introuvable. Pourtant, à qui aurait dressé l'oreille, les cris désespérés de la pauvre n'auraient pas dû échapper. Butant sur la margelle d'un puits inutilisé depuis plus d'un siècle, la malheureuse a fait une chute de plus de cinq mètres. Elle appelle les secours en vain, le vent intense soufflant dans les arbres et l'absence de visibilité empêchant toute intervention extérieure. Lasse, épuisée et blessée au dos, elle sent la vie s'échapper de son corps.

L'histoire pourrait en rester là. Les recherches menées les jours suivants ne donnent aucun résultat et le souvenir de la sœur égarée s'estompe progressivement. Mais quatre ans plus tard, le 29 Février, lors d'une nuit de pleine lune, les habitants du village entendent des gémissements et des plaintes provenant de la forêt. Et depuis, à la même période, des cris de détresse et d'effroi sont régulièrement signalés. Pour de nombreux observateurs, aucun doute possible: il s'agit du fantôme de la vierge maudite qui vient hanter les lieux. Alors, le prochain 29 Février, soyez vigilants et tendez bien l'oreille: la nonne sera peut-être à nouveau parmi vous...

# REMERCIEMENTS

## Marbrerie SOMMEN

Marbrerie funéraire - Gravures - Caveaux - Taille de pierre



Zone artisanale,  
57920 HOMBOURG-BUDANGE  
mail : [jeancharles-sommen@hotmail.fr](mailto:jeancharles-sommen@hotmail.fr)  
site web : [www.marbrerie-sommen.fr](http://www.marbrerie-sommen.fr)

Tél. bureau 03 82 83 51 29  
Télécopie 03 82 83 90 71

*cl' Hair*  
Salon

54 bis Rue Principale  
57920 Hombourg Budange

03 82 83 53 25

*cl' Hair*  
Salon

03 82 83 53 25

LE CŒUR  
À L'OUVRAGE

LE CŒUR  
À L'OUVRAGE



**COSTANTINI**

1A, Route de Kédange  
57920 HOMBOURG-BUDANGE



**MOLARO**

1A, Route de Kédange  
57920 HOMBOURG-BUDANGE



**Mairie d’Hombourg-Budange 1 rue de la fontaine 57920 HOMBOURG-BUDANGE**

**03 82 83 50 14 – [mairie-hombourgbudange@orange.fr](mailto:mairie-hombourgbudange@orange.fr)**

**Ouverture au public: Mardi et jeudi de 14h30 à 18h30- Jeudi de 9h à 12h**

**Rédacteurs:**

**Michèle BEAUCHESNE, Alain BRACONNIER, CO Développement, Lucien GRIMALDI, Didier HILBERT, Laurence HITZ, Maria KLEINE, Christophe LUSATTI, Nathalie MOSSE, André MULLER, Franck MULLER, Adjudant chef Jérémy PIERRE, TTTMC, Alphonse VALENTE.**